

DEC3

Expert Comptable - Commissaire aux Comptes
Espace Beauvalle - Bâtiment A
13090 AIX EN PROVENCE

Téléphone : 04 42 27 59 00
paul@cabinet-desprez.com

SARL 13 EMBALLAGE DE LA COMMANDERIE

Rue de la Lombarde
Pas des lanciers

13730 ST VICTORET

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2025

Certifié conforme -
S. ROUAUS



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	53 357		53 357	53 357		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	10 532	10 532		559	559	100.00
	Installations techniques, matériel et outillage	102 518	91 869	10 649	14 851	4 202	28.29
	Autres immobilisations corporelles	51 318	49 185	2 133	5 530	3 397	61.43
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	15		15	15			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	14 382		14 382	14 382			
Total II	232 122	151 585	80 537	88 695	8 158	9.20	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	35 832		35 832	45 425	9 593	21.12
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	173 439	1 389	172 050	149 373	22 677	15.18
	Autres créances	485		485	1 986	1 500	75.57
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	276 644		276 644	285 350	8 706	3.05	
Charges constatées d'avance (3)	2 312		2 312	2 047	265	12.92	
Total III	488 712	1 389	487 323	484 181	3 143	0.65	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	720 834	152 974	567 860	572 875	5 015	0.88	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

14 382

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 118 044)	118 044		118 044			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	159 428		159 428			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	11 800		11 800			
	Réserves statutaires ou contractuelles	4 917		4 917			
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	187 159		169 130		18 028	10.66
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	481 349		463 321		18 028	3.89	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	312		312			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 705		40 218		5 512	13.71	
Dettes fiscales et sociales	46 364		59 528		13 164	22.11	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	848		3 770		2 922	77.50	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	4 281		5 727		1 446	25.24
	Total IV	86 511		109 555		23 044	21.03
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		567 860		572 875		5 015	0.88

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

86 511

109 555

Impasse Marius Gidde
Pas des Lanciers
13730 ST VICTORET

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

DESPREZ EXPERTISE COMPTABLE

*2 Rue du Mahatma Gandhi
Espace Beauvalle - Bât. A
13090 AIX EN PROVENCE
04 42 27 59 00*

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	53 357		
TOTAL	53 357		
Constructions sur sol d'autrui	10 532		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	102 518		
Installations générales agencements aménagements divers	28 855		
Matériel de transport	17 773		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 691		
TOTAL	164 368		
Autres participations	15		
Prêts, autres immobilisations financières	14 382		
TOTAL	14 397		
TOTAL GENERAL	232 122		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			53 357	53 357
TOTAL			53 357	53 357
Constructions sur sol d'autrui			10 532	10 532
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			102 518	102 518
Installations générales agencements aménagements divers			28 855	28 855
Matériel de transport			17 773	17 773
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 691	4 691
TOTAL			164 368	164 368
Autres participations			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			14 382	14 382
TOTAL			14 397	14 397
TOTAL GENERAL			232 122	232 122

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol d'autrui	9 973	559		10 532
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	87 667	4 202		91 869
Installations générales agencements aménagements divers	28 855			28 855
Matériel de transport	12 383	3 257		15 639
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 550	140		4 691
TOTAL	143 427	8 158		151 585
TOTAL GENERAL	143 427	8 158		151 585

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	559				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 202				
Matériel de transport	3 257				
Matériel de bureau informatique mobilier	140				
TOTAL	8 158				
TOTAL GENERAL	8 158				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	389	1 000			1 389
TOTAL	389	1 000			1 389
TOTAL GENERAL	389	1 000			1 389
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	14 382	14 382	
Autres créances clients	173 439	173 439	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	277	277	
Taxe sur la valeur ajoutée	208	208	
Charges constatées d'avance	2 312	2 312	
TOTAL	190 618	190 618	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	34 705	34 705		
Personnel et comptes rattachés	9 108	9 108		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 751	25 751		
Impôts sur les bénéfices	6 008	6 008		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 497	5 497		
Groupe et associés	312	312		
Autres dettes	848	848		
Produits constatés d'avance	4 281	4 281		
TOTAL	86 511	86 511		

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 249
Dettes fiscales et sociales	11 029
Total	12 278

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 312
Total	2 312
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	4 281
Total	4 281

« SARL 13 EMBALLAGE DE LA COMMANDERIE »

Société à responsabilité limitée au capital de 118 044.46 euros

Siège social : Rue de la Lombarde
Pas des Lanciers

13730 SAINT VICTORET

RSC D'AIX EN PROVENCE - SIREN 340 850 007

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 31 janvier, à 11h00 heures, les associés se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

* Monsieur ROUAULT Stéphane,
Propriétaire de 900 parts, ci..... 900 parts

* La société ART EMBALLAGES,
Propriétaire de 1 094 parts, ci..... 1 094 parts

Total des parts présentes ou représentées : 1.994 parts sur les 1.994 parts composant le capital social, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur ROUAULT Stéphane préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

* * * * *

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation,
- le rapport de gestion de la gérance,
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée, sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

R

* * * * *

Puis le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et affectation du résultat,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

* * * * *

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,

Le président ouvre la discussion.

Divers propos sont échangés et plus personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 lesquels font apparaître un bénéfice de 187 159 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par la majorité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 187 159 euros, que nous décidons d'affecter comme suite :

- Le solde en distribution de dividendes soit un montant de 187 159 €uros

Ainsi, le dividende total brut à verser s'élèvera à 187 159 €uros et sera réparti de la manière suivante :

- **Société ART EMBALLAGE :**
102 683 Euros

- **Monsieur Stéphane ROUAULT :**
 - o Dividendes bruts : 84 475 €
 - o Flat Tax : 26 525 €
- Dividendes nets : 57 950€

De plus, Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société a distribué des dividendes au titre des trois précédents exercices :

- Dividendes distribués en 2024 : 169 130 €
- Dividendes distribués en 2023 : 132 628€
- Dividendes distribués en 2022 : 88 514€
-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Monsieur ROUAULT Stéphane, Gérant associé, n'a pas perçu de rémunération au titre de l'exercice 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* * * * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance, par tous les associés présents.

La gérance

S. ROUAULT



Les associés